

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 17 mai 2013

Service instructeur

N° CP-2013-5-2-3

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

ALSACE À VÉLO COFINANCEMENT DU SLOWUP DU 2 JUIN 2013 ENTRE CHATENOIS ET BERGHEIM

Résumé: Il est proposé de verser une subvention maximale de 19 055 € à l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin dans le cadre du cofinancement de l'organisation du slowUp du 2 juin 2013 entre CHATENOIS et BERGHEIM.

<u>I. Le slowUp du 2 juin 2013 : une première en Alsace et un lien fort avec les 60 ans de la Route des Vins</u>

La Stratégie Touristique 2012-2014, validée en juin 2012 par les assemblées plénières des Départements et de la Région Alsace, identifie le développement du cyclotourisme et de l'oenotourisme comme objectifs prioritaires.

C'est ainsi que la démarche « Alsace à Vélo », conjuguée aux « 60 ans de la Route des Vins », est à l'initiative de l'organisation d'un évènement majeur programmé le 2 juin 2013 (de 10h00 à 18h00) : le slowUp Alsace (premier du genre en France), journée de découverte sans voitures sur la Route des Vins d'Alsace et la Véloroute du Vignoble.

Outre l'accroche participative, sportive (toute activité non motorisée), gourmande (brunch, apéritif, tartines, dégustations de vins...) et les animations (ambiances musicales, géocaches), l'invitation à venir tout de blanc vêtu est lancée, code couleur en hommage aux Blancs d'Alsace.

Le secteur de la Route des vins situé entre CHATENOIS et BERGHEIM (volonté d'identifier un territoire interdépartemental) est réservé (tracé en annexe jointe).

La démarche consiste à :

- mobiliser les acteurs alsaciens du secteur géographique concerné et au-delà,
- afficher une image jeune, dynamique et chic de l'Alsace,
- valoriser l'itinérance cyclo avec la création de la Véloroute du Vignoble d'Alsace,
- se réapproprier la Route des Vins et valoriser tous types de mobilité,
- créer un rendez-vous incontournable pour l'Alsace Oenotouristique.

De nombreuses réunions d'information des élus des communes traversées, des socioprofessionnels et des offices de tourisme, tout au long de la préparation de cet événement, ont fait ressortir l'adhésion du territoire au projet.

Au vu de la proximité de la Suisse et de l'Allemagne, les clientèles voisines intéressées par ce type de manifestations seront également faciles à capter (d'autant qu'un partenariat avec l'opérateur Swiss Mobile, créateur du concept slowUp est initié).

A terme, la date du slowUp pourrait s'imposer comme incontournable pour l'Alsace cenotouristique à l'instar de la percée du Vin Jaune dans le Jura ou de la Vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune.

II. L'engagement du Conseil Général du Haut-Rhin dans le projet

Les services du Département du Haut-Rhin se sont fortement mobilisés à travers la participation aux réunions du Comité d'organisation, du Comité consacré à la communication de l'événement, du Comité technique et du Comité de sécurité (soit plus de 20 réunions en tout), aux sorties terrain, aux rencontres avec les représentants de l'Etat, et aux préparations en interne (une demi-journée par semaine depuis le lancement du projet en décembre 2012).

L'implication d'agents départementaux (volet « exploitation – signalisation » : réunions préparatoires, montage du dossier d'exploitation, concertation avec les services de l'Etat... dont 5 jours techniciens pour la refonte de la signalisation (fiche carrefour, implantation, travaux)) a été conséquente en amont du projet.

Du personnel départemental interviendra également sur le terrain pour effectuer le travail préalable de balisage des itinéraires et déviation (panneaux à poser couchés le vendredi) et de balayage de la portion de Véloroute du Vignoble concernée samedi en fin d'après-midi. Enfin, dimanche 2 juin 2013, dix agents d'exploitation seront mobilisés de 9H00 à 19H00 pour assurer le bon déroulement du slowUp.

III. L'engagement du Conseil Général du Haut-Rhin dans le cofinancement du slowUp

Pour un total estimé à 162 343 € TTC, le projet intégrera les dépenses suivantes :

Dépense	Budget en € TTC
Accompagnement et partenariat (Swiss Mobile)	15 000
Eductour Lac de Morat	850
Total volet organisation	15 850
Logistique : gestion des stands (toilettes sèches, animations ludiques, surveillance)	63 755
Logistique : navette de liaisons (SELESTAT CHATENOIS et RIBEAUVILLE BERGHEIM)	2 580
Logistique : animation musicale	500
Logistique : repas des bénévoles	2 250
Total volet logistique	69 085
Sécurité : fournitures et équipements de sécurité	3 735
Sécurité : gilets de sécurité bénévoles	680
Sécurité : sécurité civile	800
Sécurité : agents de sécurité	2 642
Total volet sécurité	7 857

Total slowUp	162 343
Total volet communication « achat matériel »	29 558
Communication « achat matériel » : kakemonos, PLV, vêtements personnalisés pour le personnel d'accueil	12 035
Communication « achat matériel » : création visuel, éditions, brochures, annonces presse, bandeaux web, banderoles	17 523
Total volet communication « achat média »	39 993
Communication « achat média » : radio	1 700
Communication « achat média » : annonces Web	916
Communication « achat média » : annonces presse	13 344
Communication « achat média » : affichage	24 033

Ce projet est porté par l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT 67), qui avance les fonds nécessaires à sa réussite, et cofinancé par ses partenaires, il bénéficie en outre d'un cofinancement européen (FEADER) à hauteur de 50 % (sur les dépenses jugées éligibles par le Comité FEADER).

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

Cofinanceur	Montant en € TTC
ADT 67	37 233
ADT 68	20 000
Conseil Général du Bas-Rhin	19 055
Conseil Général du Haut-Rhin	19 055
FEADER	67 000
Total	162 343

A noter que la Région Alsace s'est engagée sur une participation financière consistant en la prise en charge de deux trains TER spéciaux (un en provenance de STRASBOURG, l'autre en provenance de BALE) dont le coût est estimé à 8 000 € (l'intervention régionale étant plafonnée à 20 000 €).

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget primitif 2013 du SEU.

La subvention sera versée au vu du bilan de la manifestation et des justificatifs de dépenses réalisées. En cas de dépense inférieure au budget prévisionnel, la subvention sera ajustée au prorata.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

 d'accorder une subvention maximale de 19 055 € en faveur de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT 67), qui assure le portage financier pour le compte de l'ensemble des partenaires, pour la réalisation de la manifestation slowUp du 2 juin 2013; - de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 MAI 2013

Action et animation touristique PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACT00030	AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU BAS-RHIN Organisation du slowUp entre CHATENOIS et BERGHEIM	19 055,00
AC100030	Cofinancement : CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 19 055,00 €	

Total 19 055,00

LE PARCOURS du slowUp du 2 juin 2013

